

ACCUEIL DE LOISIRS

GRILLE TARIFAIRE AU 01/01/2022

(Délibération du 14/12/2021)

Libellé	Tranche A QF ≤ 560	Tranche B 560 < QF ≤ 880	Tranche C 880 < QF ≤ 1400	Tranche D QF > 1400	Hors commune
Modulation	-25%	-12%	0%	10%	15%
PETITES VACANCES					
Journée	6,80 €	8,05 €	9,27 €	10,22 €	13,45 €
½ journée	4,51 €	5,39 €	6,16 €	6,75 €	8,91 €
CENTRE DE LOISIRS D'ETE					
Journée standard	10,91 €	12,93 €	14,84 €	16,32 €	21,52 €
Journée avec sortie – animation	14,72 €	17,45 €	20,02 €	22,03 €	29,03 €
Semaine	47,45 €	56,24 €	64,54 €	70,99 €	93,59 €
CAMPS D'ETE					
Journée (repas inclus)	Base	Base + 1	Base + 2	Base + 3	Base + 4
Tranche A	17,38 €	20,85 €	24,33 €	27,81 €	31,28 €
Tranche B	20,60 €	24,71 €	28,83 €	32,95 €	37,07 €
Tranche C	23,64 €	28,36 €	33,09 €	37,82 €	42,54 €
Tranche D	26,00 €	31,20 €	36,40 €	41,60 €	46,80 €
Hors commune	34,27 €	41,13 €	47,98 €	54,84 €	61,69 €
PASS ACTIVITES					
	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D	Hors commune
Cotisation annuelle	4,33 €	5,13 €	5,89 €	6,48 €	8,54 €
Pass activités 1	2,60 €	3,08 €	3,53 €	3,89 €	5,12 €
Pass activités 2	5,20 €	6,16 €	7,07 €	7,77 €	10,25 €
Pass activités 3	7,79 €	9,24 €	10,60 €	11,66 €	15,37 €
Pass activités 4	10,39 €	12,32 €	14,13 €	15,55 €	20,49 €

Toute absence au sein du service de restauration scolaire, des activités périscolaires et extrascolaires (y compris service jeunesse), y compris la restauration liée à ces activités, non justifiée par un certificat médical ou un motif familial grave, entraînera le versement d'une indemnité de désistement égale à 50 % des sommes dues.

Justificatifs à envoyer sur l'adresse mail du Portail Famille : portail.famille@louverne.fr

Toute fréquentation du service de restauration scolaire, des activités périscolaires et extrascolaires (hors service jeunesse), et de la restauration qui découle de ces activités, non précédée d'une inscription dans les délais prescrits, fera l'objet d'une majoration de 50 % du tarif applicable à la famille. **Inscription uniquement sur l'espace personnalisé du Portail Famille.**

LOUVERNE, le 12 janvier 2022

Le Maire,

Sylvie VIELLE

